



CODESRIA

13

ème

**Assemblée générale
General Assembly
Assembleia Geral
الجمع العام الثالث عشر**

**L'Afrique et les défis du XXIème siècle
Africa and the Challenges of the Twenty First Century
A África e os desafios do Século XXI
إفريقيا وتحديات القرن الواحد والعشرين**

**VERSION PROVISOIRE
NE PAS CITER**

**« L'Afrique face aux défis du développement socio-économique
à l'ère de la mondialisation néolibérale »**

*Boutaleb Kouider
Université de Tlemcen*

5 - 9 / 12 / 2011

Joseph Ki-Zerbo : "On ne développe pas, on se développe "

Introduction

La problématique de la construction d'économies efficaces en Afrique à l'ère de la mondialisation néolibérale ne cesse d'interpeller les chercheurs. Cette problématique nous reporte à des débats anciens dont les questions fondamentales liées à l'organisation d'économies efficaces, demeurées depuis sans réponses laisse aujourd'hui, sans doute plus que par le passé, la pensée et la politique économique dans un dénouement trop facilement accepté.

Pour comprendre cette problématique il faudrait sans doute nous interroger sur les causes de l'échec des politiques de développement initiées depuis l'indépendance en Afrique qu'elle soient d'essence socialiste ou libérale et de voir enfin, compte tenu des contraintes internes et externes et des mutations de l'environnement global, quels pourraient être les contours stratégiques pour un authentique développement en Afrique à l'image des succès qu'ont pu réaliser les pays du sud est asiatique dont l'expérience devrait être méditée en tant que source d'inspiration ?

Dans les conditions induites par ce phénomène de mondialisation, et ce cadre qui semble s'être désormais imposé, quels choix pour construire d'authentiques économies productrices d'emplois et de valeurs ajoutées capables de se reproduire sur une base élargie? Des économies efficaces ?

Quels modèles de référence pour une stratégie de développement cohérente dans un cadre d'économie de marché assuré

La réponse à ces questions ne semble pas être tranchée, mais les expériences asiatiques de développement sont riches d'enseignements

Ces interrogations étant précisées, nous aborderons analytiquement les trois volets qui structurent cette contribution :

1. L'expérience du développement post indépendance, ou nous rendrons compte des choix opérés en matière de développement socioéconomique, des acteurs et des modèles de référence, à une époque, celle ayant suivi la décolonisation dans les années 1960, où l'espoir de sortir du cercle vicieux du sous développement était bien réel, ou nous présenterons les

causes, qui sont généralement admises, de l'échec douloureux de ces expériences de développement.

2. la construction d'économies de marché efficaces dans un contexte interne et externe contraint ou nous rappellerons les postulats d'une économie de marché dont l'option est généralisée avant d'identifier les principales contraintes internes et externes et les mutations de l'environnement global (mondialisation)

3. Quels choix pour les économies africaines : ou nous nous interrogerons enfin sur les conditions et perspectives pratiques de construction d'économies efficaces en Afrique (La référence étant les expériences asiatiques de développement)

1. L'expérience du développement post indépendance

1.1. Les acteurs et les modèles de référence

Comme nous l'avons souligné dans un travail antérieur **(1)** dans les débats que suscite cette problématique deux questions, auparavant totalement occultées par les théoriciens du développement doivent être posées **(2)**

1. Qui doit formuler les projets de développement

2. Par rapport à quel modèle de référence ces projets doivent-ils être élaborés

Longtemps il a semblé aller de soi que ce rôle revenait tout naturellement à l'Etat «en tant que système institutionnel présidant aux destinées d'une société et seul à détenir la légitimité du pouvoir» **(3)**.

En effet compte tenu du type de rapport existant entre Etat et société et la nature des pouvoirs politiques et des mécanismes de la décision économique prévalant dans la plupart des pays du tiers monde, il ne pouvait en être autrement. Les luttes contre la domination coloniale ou contre l'emprise des grandes puissances ayant été menées au nom de la souveraineté économique nationale, il paraissait logique et nécessaire d'admettre au moins dans une première phase, l'épanouissement de l'Etat au détriment de la société. « Si la bourgeoisie conquérante avait marqué de son empreinte le réveil de l'occident au cours des

18° et 19° siècle, c'est l'Etat conquérant qui marquera le réveil du tiers monde dans la deuxième moitié du 20° siècle.» (4)

Ces luttes de libération nationale ont longtemps constitué et constituent à ce jour dans beaucoup de cas la source de légitimation du pouvoir personnel ou de celui de groupes extrêmement restreints. A cela s'est ajoutée une autre légitimation fondée sur le combat pour le développement et contre la dépendance économique.

Ces types de pouvoirs autocratiques ont entraîné quasiment partout des systèmes de décision extrêmement centralisés. Le nombre des acteurs participants aux prises de décisions stratégiques était forcément très limité.

Quant à la seconde question, le modèle de référence était le paradigme « National-Développementiste » (5) qu'il soit d'essence « socialiste » (voie socialiste de développement) à l'exemple de l'Algérie, dont l'exemple historique était constitué par l'ex : URSS, ou d'essence « capitaliste » (voie capitaliste de développement) à l'exemple de la Cote d'Ivoire.

Ce paradigme « développementaliste » s'inspire de deux sources, l'économie socialiste et la planification centralisée et de l'interventionnisme étatique préconisé par Keynes. Dans cette approche de développement « L'État contrôle l'essentiel des investissements, met en place des politiques macro-économiques et élabore des outils de régulation tels que les mécanismes de contrôle des prix. Les politiques de planification et les modèles d'économie mixte - capitalisme d'État, libéralisme planifié ou communautaire - se situent dans ce courant. La réalité ne se montrant pas conforme à ces scénarios de développement, dans la mouvance de la réflexion menée au sein de la CEPAL avec le paradigme de la dépendancia, le débat va progressivement s'étendre du domaine théorique au domaine idéologique, avec la radicalisation qui intervient entre le milieu des années 1950 et jusqu'aux années 1970, dans un contexte de luttes de libération et d'émergence politique du tiers monde. » (6)

La mise en œuvre des projets de développement impliquait dans les deux cas l'intervention active de l'Etat dans l'économie en prenant en charge l'affectation des ressources et l'accumulation du capital.

Dans le cas du modèle socialiste (Algérie, Angola, Mozambique, Congo Brazzaville...) beaucoup plus sans doute par rapport à l'autre option (ou l'Etat est tout aussi omniprésent), l'affectation des ressources ne pouvait être laissée aux forces du marché car le schéma de croissance dans cette optique nécessitait une orientation précise des investissements. Il faut écrivait G. D. De Bernis que le plan organise chaînon par chaînon la propagation de leurs effets d'industrialisation, puisqu'on ne pouvait jamais supposer que cette propagation se réalisera spontanément. (7)

La mise en œuvre de ce projet de développement supposait aussi comme l'écrivait A. BENACHENHOU « un centre de décision qui ait un pouvoir politique d'imposer une logique aux différents secteurs c'est-à-dire un lieu de préparation des arbitrages et de contrôle de l'exécution des décisions. En d'autres termes ce modèle de croissance implique une forte structure de planification impérative » (8)

Par ailleurs c'est à l'Etat que revenait la prise en charge de la mobilisation du surplus. Ce qui a fondamentalement justifié les nationalisations des leviers de commande de l'économie nationale (système bancaire, mines, énergie, ...). Qu'on se souvienne du concept de « récupération des richesses nationales » et conséquemment la souveraineté économique par voie de « nationalisation » dont les discours retentissants du défunt Président algérien Houari BOUMEDIENNE demeurent gravés à jamais dans la mémoire collective. L'Algérie avait même, par la voie de son chef d'Etat, revendiqué en Octobre 1974, dans l'enceinte même des Nations Unies à New York le droit aux nationalisations considéré alors comme une condition essentielle, pour les nations démunies pour la promotion du développement socio-économique.

Ce fut une époque où la volonté de briser le cercle vicieux du sous-développement et les mécanismes de sa reproduction par la constitution d'un système productif national ne connaissait pas de limites. Les ressources de la nation (Algérie) étaient massivement investies malgré les multiples problèmes rencontrés.

Cette expérience de développement étatique n'a pas « tenu la route » en Algérie comme ailleurs, pour de multiples raisons dont la plus fondamentale tient nous semble-t-il à la nature des systèmes socio-économique et politique mis en place et leurs modes de fonctionnement.

1.2. Pouvoir autocratique et développement socio-économique

1.2.1. Le constat d'échec

Les expériences de développement étatique (Etat entrepreneur général du développement, dont l'Algérie représentait un cas quasi unique par son ampleur en Afrique, pays qui a longtemps suscité l'admiration des observateurs) ont connu partout des échecs douloureux dont témoignent les crises socio-économiques mais aussi politiques graves dans lesquelles se débâtent encore beaucoup de pays.

La Côte d'Ivoire aussi, pour citer ce pays, a représenté aussi pendant longtemps un exemple de réussite de l'optique libérale de développement, avant que cette expérience et tant d'autres ne connaissent un effondrement dramatique dont les conséquences se ressentent aujourd'hui et sans doute pour longtemps encore.

Ces expériences de développement qui avaient suscité beaucoup d'espoir pour les populations africaines totalement acquises aux élites dirigeantes de l'époque, les chefs charismatiques à l'exemple de NASSER en Egypte, de BOUMEDIENNE en Algérie, de SEKOU TOURE en Guinée ou HOUPHOUET BOINIE en Côte d'Ivoire, et bien d'autres encore, ont connu donc quasiment partout en Afrique des échecs douloureux.

Certes la période postcoloniale s'est caractérisée d'abord par la croissance et la hausse du niveau de vie, porteurs d'espoir. L'évolution socio économique dans beaucoup de pays à l'instar de l'Algérie et de la Côte d'Ivoire, est incontestable. Mais là comme ailleurs, la désillusion ne se fait pas attendre.

« La crise économique qui survient au début de la décennie 1980 – qui sera d'ailleurs considérée comme perdue pour le développement – a provoqué de nombreuses remises en question. Loin d'avoir contribué de manière décisive au développement, les financements massifs engagés dans l'effort de rattrapage auront toujours plus enfoncé les pays africains dans le piège de la dette. Les fluctuations enregistrées dans les prix des matières premières montreraient combien il était illusoire de compter sur un progrès économique et social généré par la vente des hydrocarbures et autres produits de rente. L'État serait contesté dans son rôle, accusé d'avoir bridé d'éventuelles initiatives privées, de s'être compromis dans la réalisation de vains éléphants blancs et d'être devenu la propriété de réseaux ethno-claniques, faisant ainsi preuve de son manque de rigueur. Crise des théories et modèles de développement également, mais qui suscitera cependant des interprétations divergentes. ...
(9)

L'âge d'or de l'Afrique contemporaine a été éphémère, il prend fin dans la décennie 1970 (au lendemain d'une remarquable hausse des prix à l'exportation tirée par le premier « choc pétrolier »). Abstraction faite de quelques îlots de croissance, les vingt dernières années sont celles de la régression économique et sociale du continent africain ; ses indicateurs sociaux demeurent au plus bas, tandis que le chiffre de sa population vivant en deçà du seuil de pauvreté s'accroît, parallèlement à l'intensification du processus de mondialisation ; le taux de mortalité absolue s'y accroît, en 1984-2004 et l'espérance de vie y reste peu enviable ; celle-ci n'est dans certains pays que 39 ans. L'ancien, précédent directeur général du Fonds monétaire international (FMI), M. H. Kohler, déclarait que « l'intégration à l'économie mondiale a permis des progrès inouïs des revenus et du bien-être pour le plus grand nombre mais elle a fait trop de laissés-pour-compte, en particulier l'Afrique subsaharienne dans sa presque totalité ». (10)

Ce constat est largement confirmé dans tous les rapports et études d'organismes internationaux ou de centres de recherche universitaires .On peut citer à titre d'exemple le rapport d'étapes relatif la réalisation des Objectifs du nouveau millénaire rédigé par le FMI et la BIRD en collaboration avec d'autres organismes internationaux et publié en de juillet 2004.

Le PNUD est formel : « Au rythme actuel, l'Afrique subsaharienne ne respectera l'objectif de la scolarisation universelle dans le primaire qu'en 2129, ou l'objectif concernant la réduction de la mortalité infantile des deux tiers qu'en 2106 - dans 100 ans, au lieu des 11 ans qu'exigeraient les objectifs. Pour trois des objectifs, - la faim, la pauvreté du revenu et l'accès aux sanitaires -, on ne peut même pas fixer de date, car la situation dans la région, loin de s'améliorer, est en train de se dégrader. » **(11)**

Pour la CNUCED : « dans les conditions actuelles, il est illusoire d'escompter que le continent africain puisse atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Comme le Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni, M. Gordon Brown, l'a déclaré avec force au début de cette année, "Au rythme actuel des choses, aucun des objectifs de développement du Millénaire ne sera réalisé en Afrique non seulement au cours des 10 prochaines années, mais au cours des 100 prochaines années. » **(12)**

1.2.2. L'explication

Il faut rappeler sans doute que durant les années 1960, la théorie du développement s'est, quelque peu, focalisé sur la dimension internationale qui articule le Centre à la Périphérie. Beaucoup considèrent que cette approche a engagé la réflexion sur le sous-développement dans une impasse, évacuant totalement les facteurs internes, tant politiques qu'économiques, du sous-développement.

De ce fait l'échec des stratégies de développement initiées dans ce cadre ne peut être attribué exclusivement à des mécanismes internationaux d'exploitation des pays du Tiers monde de même qu'il ne saurait être ramené à des erreurs de gestion et/ou de planification (bien que beaucoup d'erreurs dans ce domaine aient été commises). Nonobstant les contraintes extérieures (elles existent et ne peuvent être occultées), cet échec est inhérent fondamentalement (si on considère l'expérience asiatique ou l'Etat et les élites politique ont piloté d'une manière remarquable le développement) à la nature des systèmes socio-économique mis en place est à leurs modes de fonctionnement qui en Afrique ont été complètement pervertis après une période de grâce des chefs charismatiques. **(13)**

La théorie du néopatrimonialisme plus encore que la théorie des économies rentières semble assez pertinente pour expliquer un tel échec comme nous l'avons exposé dans une contribution antérieure. **(14)**

Ces systèmes d'économie étatisée fondé sur la disposition par une bureaucratie d'Etat des moyens de production nationalisés (cas de nombreux pays en Afrique et ailleurs), qui apporte les mêmes bénéfices matériels et sociaux que la propriété privée mais libérant par contre simultanément des risques et de la responsabilité qu'entraîne cette dernière, ont abouti, après des décennies d'« investissement » de ressources, non pas à édifier des économies prospères, capables de satisfaire les multiples besoins de la société, mais au contraire à bloquer totalement le processus même de développement socio-économique.

Dans de tels systèmes socio-économiques et politiques, où les détenteurs du pouvoir considèrent les biens communs comme leurs biens propres, et d'un système de redistribution clientéliste, étendu en période de prospérité et réduite aux clientèles ou à la Assabiyya (concept Khaldounien exprimant l'esprit de clan) dominante en période de crise. Cette gestion patrimoniale de l'Etat n'est possible que dans le cadre d'une monopolisation sans partage du pouvoir politique et le contrôle des ressources économiques et financières qu'il permet d'assurer **(15)**

La monopolisation du pouvoir politique est à la base de ces systèmes. Beaucoup d'analyses convergent pour mettre en exergue ce caractère constitutif des systèmes étatistes à l'exemple de l'Algérie.

Mais l'exercice du monopole politique ne suffit pas à lui-même. Il faut en effet que le pouvoir d'Etat exerce son monopole et/ou son contrôle sur l'ensemble des ressources économiques et financières de la nation. Même les réformes initiées dans le cadre de la transition à l'économie de marché n'ont pas infléchi sensiblement cette tendance. « La propriété étatique en principe propriété de la nation exercée et gérée en son nom sert ici d'artifice, de leurre juridique masquant une jouissance privative par les tenants du pouvoir d'Etat » **(16)**

Ainsi la distinction entre domaine public et domaine privé est plus théorique que réelle dans un système où le domaine public est souvent confondu par les tenants du pouvoir avec le domaine privé. Il perd alors son caractère public sans pour autant être privé au sens que recouvre ce terme.

Du fait du contrôle qu'il exerce sur les ressources économiques et financières du pays, il en assure la gestion comme s'il s'agissait d'une propriété privée mais sans en assumer les risques et responsabilités inhérents à la gestion privée du capital. « Par définition ce pouvoir n'est pas responsable, car il ne répond devant aucune instance ni des résultats de sa politique économique ni même l'utilisation des ressources du pays ». **(17)**

Certes, formellement il existe un parlement, une cour des comptes... mais leur fonctionnement est totalement subordonné au pouvoir politique dont ils ne sont que l'émanation.

Ces systèmes socio - économiques dont l'exemple historique était l'URSS et les « Démocraties Populaires » de l'Est Européen se fondent nous dit le professeur J. BALCEREK (18) sur des méthodes d'investiture féodale, de nomination, de nomenklatura. La bureaucratie totalitaire constitue une hiérarchie féodale où le rapport de base entre supérieur et subordonné, suzerain et vassal est de rigueur... Tout bureaucrate, à l'exception de celui à l'échelon le plus élevé et le plus bas, est simultanément supérieur et subordonné, suzerain et vassal. Le supérieur fixe à son subordonné la sphère objective, territoriale qu'aucun vassal ne peut prévoir pour combien de temps il sera toléré par son suzerain, son unique motivation sera la maximalisation dans le délai le plus court de ses bénéfices. Il vit aussi dans une incessante crainte métaphysique qu'il ne s'appropriera pas aujourd'hui, ni d'autant plus demain, ce qu'il n'a pas su s'approprier hier. Telle est résumée, on ne peut mieux, l'essence économique et socio - psychologique d'un tel système de gouvernance générateur de corruption étendue à tout le corps social, dont beaucoup de pays en Afrique offrent une illustration quasi-parfaite.

Ces systèmes socioéconomiques et politiques se sont infiniment complexifiés avec l'ouverture économique et les réformes de transition à l'économie de marché, le Pouvoir économique et politique se sont encore davantage imbriqués à la faveur de la libéralisation,

La théorie institutionnaliste offre plus récemment une explication assez proche (l'explication par la défaillance des institutions).

Rappelons que c'est à la fin des années 1980 que le débat sur la croissance économique s'est élargi à de nouvelles approches et notamment la croissance économique en contexte des pays du Sud. Les analystes et spécialistes de l'histoire économique ont, en effet, mis en lumière qu'ici, la croissance économique dépend fortement de la mise en place d'institutions qui fournissent des stimulants encourageant la productivité des facteurs capital et travail. On doit le développement de l'économie institutionnelle et de l'école institutionnaliste surtout à l'économiste américain, prix Nobel en 1993, Douglas North. (19)

Pour Douglas North, les institutions sont les lois, règles, normes et croyances qui régissent une société. Les institutions sont les règles du jeu, c'est-à-dire les règles officielles et les normes non officielles qui régissent le fonctionnement de la société ainsi que leur mise en application.

Les institutions définissent "la manière dont le jeu se joue". Les plus importantes de ces institutions sont :

1/ le droit de propriété bien défini et spécifié qui fournit les stimulants à la productivité.

Aussi bien les fournisseurs de capital que ceux de main d'œuvre doivent être correctement récompensés et leurs droits de propriété protégés.

2/ un système légal et juridique d'exécution des contrats et accords.

Et Douglas North souligne : "S'il n'y a pas un système politique qui encourage la mise en place des droits de propriété efficaces et un système juridique impartial, on n'arrivera nulle part."

Pour Samir Amin, et le courant dans le quel il se situe l'explication est autre. Selon cet auteur « dans les pays sous-développés, la minorité de la bourgeoisie compradore (c'est-à-dire la bourgeoisie possédant un certain pouvoir d'achat) assoit son pouvoir sur le modèle occidental et pousse les puissances du Sud vers la division internationale du travail. Cette bourgeoisie a besoin de devises pour accéder aux productions importées. Pour les obtenir, on spécialise le pays dans des productions intéressantes pour le marché international et on joue le jeu de la mondialisation libérale : arrachage des cultures vivrières pour les cultures de rentes, spécialisation à l'export sur les matières premières, sur la déforestation...» (20)

Quoiqu'il en soit l'histoire retient l'échec retentissant de ces approches de développement initié par des pouvoirs autocratiques qui se sont totalement pervertis et devenus irréformables. L'écroulement du bloc socialiste qui en est sans doute l'illustration la plus éclatante a entraîné des bouleversements qui n'ont pas finis de produire des ondes de chocs au plan international.

Conjugué avec la transformation de l'environnement international (mondialisation) et la chute des prix des matières premières (pétrole en l'occurrence et pas seulement, à partir de 1986) nombreux sont les pays africains qui ont été confrontés brusquement à des problèmes tout à fait inédits, à des crises multiformes qui les ont contraints à s'ouvrir et adopter les plans d'ajustement structurels concoctés par le FMI avec les conséquences dramatiques sur les populations et la déstructuration encore plus prononcées des maigres systèmes productifs mis en place durant la période post coloniale avec beaucoup d'effort et d'abnégation des populations totalement engagées dans les processus de développement qu'elles croyaient pouvoir réellement les sortir de la misère dont le colonialisme les a enfermés.

2. la construction d'économies de marché efficaces dans un contexte interne et externe contraint

Certes, la plupart des pays Africains se sont convertis à l'idéologie libérale, dominante en matière de développement, de leurs propres initiatives ou en contrepartie de l'aide du FMI et de la Banque mondiale pour le remboursement de leur dette extérieure. Toutefois, progressivement, le consensus tend à se faire autour de l'impossibilité de penser une issue durable à la crise sans passer par des transformations majeures, capables d'adapter les économies en développement aux nouvelles conditions financières mais aussi commerciales et technologiques qui se font jour dans l'économie mondiale. » (21)

Cette transformation ne peut être que l'œuvre d'Etat crédibles, engagés résolument dans la construction d'économies efficaces. D'où l'attention qui est portée désormais à la problématique du fonctionnement des Etats et des conditions de transformation de leurs bases sociales et de leur autonomisation. C'est ce qui explique sans doute pourquoi les économistes s'en sont venus à s'intéresser à la question de la démocratie et de la gouvernance d'une manière générale.

Ceci étant il faut relever qu'aujourd'hui que toute perception des acteurs politiques, économiques et sociaux semble être conditionnée par deux séries de phénomènes :

- Les contraintes auxquelles les pays sont soumis et qui exigent des solutions immédiates
- Les mutations qui se sont opérées sur la scène internationale et qui ont remis en cause les postulats des anciennes philosophies de développement (les contraintes de la mondialisation).

2.1. Les contraintes internes et externes et les mutations de l'environnement global (mondialisation)

2.1.1. Les contraintes

Les économies africaines souffrent d'une multitude de contraintes qui relèvent du fonctionnement interne des systèmes sociopolitiques en place mais aussi des effets des mutations qui se sont produites sur le plan international à savoir la mondialisation et son cortège de conséquences en matière de choix stratégiques de développement.

Si la contrainte constituée par la dette extérieure apparaît incontestablement comme un centre de préoccupation dominant pratiquement pour l'ensemble des pays africains à quelques exceptions près comme l'Algérie qui a remboursé anticipativement sa dette grâce aux revenus démultipliés du pétrole, la contrainte d'ordre interne présente une importance au moins analogue. Cela se reflète dans les revendications sociopolitiques et culturelles, largement étouffées par le passé, qui s'expriment avec une extrême vigueur et semblent difficilement maîtrisables dans un système de concentration des pouvoirs.

2.1.1.1. La dette

Le poids de la dette ne cesse de croître et de constituer par conséquent un handicap important dont la levée conditionne toute velléité de développement.

Selon un rapport de la Banque mondiale la dette africaine entre 1972 et 1983 s'est accrue de 20 %/° par an. Cette progression résulte de la conjoncture favorable de l'évolution des prix des matières premières de cette décennie (73-83) qui a métamorphosé les Etats africains en emprunteurs solvables mais qui devaient affronter plus tard la montée des taux d'intérêt au moment même où les prix des matières premières déclinent. Cet effet de ciseaux renverse la mesure de la capacité de remboursement. Ce n'est plus avec leurs ressources tirées des exportations que les Etats amortissent leurs emprunts, mais avec de nouveaux emprunts... (22)

Depuis 1980, la dette extérieure publique (c'est-à-dire contractée par les pouvoirs publics ou garantie par eux) à long terme de l'Afrique a continué de croître. Celle de l'Afrique subsaharienne a été multipliée par 4, passant de 45 milliards de dollars en 1980 à 175 milliards en 2003. Les quatre pays d'Afrique du Nord (mis à part la Lybie qui n'est pas prise en compte) étaient déjà très endettés en 1980 (44 milliards de dollars à eux quatre, soit presque autant que tous les autres pays au sud du Sahara), et leur dette a doublé dans les années 1980 avant de se contracter légèrement : 75 milliards de dollars en 2003. La dette extérieure publique de l'ensemble de l'Afrique est donc passée de 89 milliards de dollars en 1980 à 250 milliards en 2003. (23)

Les experts de la CNUCED relèvent que « l'idée couramment répandue que le surendettement de l'Afrique est tout simplement l'héritage de gouvernements africains irresponsables et corrompus. Si cette idée n'est pas entièrement dénuée de fondement, en particulier au regard de ce qu'a été la politique de la guerre froide, ce sont bien les chocs extérieurs, la dépendance à l'égard des produits de base, des programmes de réforme mal conçus et l'attitude des créanciers qui ont joué un rôle décisif dans la crise de la dette. Une analyse plus nuancée montre que le profil de la dette est passé de la "viabilité" dans les années 70 à la "crise" dans la première moitié des années 80, la majeure partie de la dette ayant été contractée entre 1985 et 1995 dans le cadre des programmes d'ajustement structurel et sous la surveillance étroite des institutions de Bretton Woods." (24)

Ajoutant par ailleurs que « Loin de favoriser les dictatures, contrairement au système actuel, une véritable annulation de la dette et la rétrocession, sous l'entier contrôle des populations, des fonds détournés par les dirigeants du Sud avec la complicité des créanciers seraient en mesure de mettre à bas des régimes autoritaires et corrompus. Dette, corruption et dictature sont des facettes d'un même problème »

2.1.1.2. L'aide

La question de l'aide au développement pour les pays africains du moins pour ceux qui sont les plus démunis est essentielle. Cette question a fait l'objet de nombreuses études qui ont toutes conclu qu'elle n'a jamais atteint les engagements déclarés d'une part et que d'autre part son allocation est loin d'être neutre, désintéressée ce qui explique son peu d'impact sur l'amélioration du niveau de développement dans les pays qui la perçoivent. Ceci étant, de nouvelles conditionnalités sont édictées pour son octroi et qui rendent sa perception particulièrement difficile pour les pays qui se débattent dans la complexe transition démocratique.

« Le libéralisme dans la sphère économique se prolonge au plan politique, par un certain nombre de nouveaux critères qui sont désormais pris en compte pour décider de l'octroi de fonds internationaux aux pays africains : le fonctionnement démocratique et transparent des institutions, le respect des droits de l'homme, une gestion rigoureuse des affaires publiques - la bonne gouvernance. Cette nouvelle standardisation internationale est par exemple visible dans la similitude entre les rubriques et objectifs définis dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) soumis pour approbation à la Banque mondiale, et les rubriques et objectifs retenus par le NEPAD, tandis que le dernier Accord de Cotonou illustre les nouvelles conditionnalités de la coopération et du développement tels qu'ils doivent désormais être envisagés.» (25)

L'aide internationale devient de plus en plus incertaine et de plus en plus difficile à obtenir, Ce qui pose problème pour beaucoup de pays démunis qui ont besoin de cette d'aide ...dont il faudrait sans doute reconsidérer les conditionnalités de son octroi et les mécanismes de son utilisation

2.1.1.3. L'exode de compétence

La pénurie de cadres se perpétue. Alors qu'au départ (au moment des indépendances) il y avait effectivement absence de cadre, qui a été prise en charge par la priorité donnée a la formation et quelque peu atténuée grâce la coopération internationale notamment avec les anciens pays socialistes et à leur tête l'URSS qui envoyaient des contingents entiers d'ingénieurs de médecins et d'enseignants ...Aujourd'hui cette pénurie de cadres qui pénalise les pays africains est d'une toute autre nature. Il s'agit du phénomène d'exode de cerveaux qui s'est largement amplifié avec le phénomène de la mondialisation.

A titre d'exemple, à l'indépendance de l'Algérie, Sonelgaz (Société Nationale de l'Electricité et du Gaz) – alors Electricité et Gaz d'Algérie – devait faire face au départ massif de cadres français. Il fallait absolument assurer la relève et contribuer, ainsi, à la conquête et à la maîtrise d'un outil indispensable à la souveraineté nationale.

Il faut savoir qu'à la veille de l'indépendance de l'Algérie, le personnel d'EGA (Electricité et Gaz d'Algérie) était composé de près de 5 000 agents permanents et temporaires (4 633 titulaires en 1959).

Très peu d'Algériens se retrouvaient dans les différents échelons de l'entreprise. La plupart d'entre eux émargeait parmi les effectifs d'agents temporaires ou étaient cantonnés dans les emplois subalternes et, souvent, dans les emplois dits insalubres, comme dans les usines à gaz.

Il y avait quelques Algériens dans l'administration mais en nombre insuffisant. En effet, parmi les 295 ingénieurs et cadres, il n'y avait quasiment pas d'Algériens.

C'est l'effort conjugué des responsables de la cellule économique de l'Exécutif provisoire de l'époque, de la fédération des gaziers et électriciens UGTA, de jeunes diplômés algériens à peine sortis des universités et grandes écoles étrangères (des cadres de l'UGEMA pour la plupart que la section universitaire du FLN avait envoyés en formation) et des travailleurs militants de l'EGA qui a permis de faire face au vide qu'allait provoquer le départ massif des cadres européens. (26)

Aujourd'hui c'est un phénomène pernicieux qui se développe. Il s'agit de l'exode ou de la fuite de cerveaux qui cause un préjudice grave au pays africains déjà fortement démunis en cadres compétents capable de piloter le développement.

Cette forme de migration a certes toujours existée mais sans commune mesure avec la situation actuelle générée par le phénomène de la mondialisation. On estime ainsi à 27.000 le nombre de cadres africains ayant quitté le continent entre 1960 et 1975. Alors que depuis les années 1990, le nombre des départs est estimé à 20.000 par an. En plus, les pays africains ont investi des sommes importantes dans la formation de ces cadres, et leur départ signifie donc une dépense sans retour. (27)

Dans ses conditions, les pays africains se trouvent dans un véritable cercle vicieux. Ils forment à grands frais des cadres et des ingénieurs qui fuient à l'étranger, d'un côté, et doivent faire venir des experts étrangers pour leurs besoins à des coûts exorbitants, de l'autre.

Dans ce cadre, selon une étude faite par la commission européenne, 100 000 coopérants étrangers coûtent à l'Afrique chaque année 4 milliards de dollars.

Ces données assez élémentaires montrent l'autre face de cet exode en termes de coûts financiers directs qui vont certainement connaître une forte augmentation au cours des prochaines années.

Au niveau enfin des coûts en expérience, ils sont difficilement quantifiables et sont source de dégâts encore plus considérables. Il s'agit des coûts inhérents au « pompage » de cadres et ingénieurs qui ont déjà une grande expérience au sein des entreprises nationales. Ces coûts peuvent se mesurer en termes de perte de fonctionnement rationnel et efficace, de réduction de compétitivité, de non réalisation des projets...

Cette situation est d'autant plus grave que :

- les entreprises en Afrique manquent cruellement de cadres et de compétences ; ce sont des entreprises largement sous-encadrées et qui manquent de ressources humaines ;
- les besoins en matière de ressources humaines compétentes sont de plus en plus grandissants avec le processus de mondialisation et d'ouverture économique ; ce facteur est devenu déterminant dans toute dynamique compétitive des entreprises nationales.

Ce type de coût moins connu, moins médiatisé et peu analysé est fondamental dans la mesure où il vide nos entreprises de leurs compétences les plus performantes et de leur matière grise. Ce qui représente un handicap de taille dans la recherche de leur compétitivité et dans l'amélioration de leurs performances.

Le départ de cadres et de professionnels qualifiés et leur remplacement par des coopérants maintient ces pays dans un état de sous-développement et de dépendance.

Selon le Pr Algérien Hocine Khelfaoui, spécialiste des mouvements migratoires, les impacts sont désastreux dans la mesure où ils vont affecter les pays sur le long terme, tout en ne l'épargnant déjà pas sur le court et le moyen terme. C'est facile d'imaginer les conséquences sur le devenir du pays lorsque l'on sait que la science est devenue ces vingt dernières années le principal facteur de compétitivité entre les entreprises et les nations (28)

En définitive la disponibilité des facteurs de production se pose encore avec acuité dans beaucoup de pays avec la conjugaison de nombreux facteurs dont l'endettement extérieur et l'exode des cadres compétents ne sont pas des moindres, ce qui force à un certain nombre de choix dans les domaines économique et social, choix qui restreint considérablement la capacité d'action des pouvoirs publics. Alors que le développement des actions revendicatrices rendent extrêmement difficile la gestion des conflits et par conséquent la stabilité combien nécessaire en matière de développement socio-économique

2.1.1.4. La gestion de l'ouverture démocratique et des conflits sociaux

L'émergence, partout, d'une société civile (sacrifiée auparavant sur l'autel de l'unité nationale et de l'efficacité économique) qui dispute aujourd'hui aux Etats leurs propres espaces d'autonomie. Sur le plan politique, ce phénomène se traduit par une exigence croissante de démocratisation. L'alternative démocratique est posée en termes politiques mais aussi économiques. Les pouvoirs en place ont du aborder quasiment partout depuis longtemps déjà de difficiles transitions vers le pluralisme politique. Les sociétés civiles s'affirment aussi sur le plan social par le renouveau de l'action sociale et sur le plan culturel par l'exigence de la reconnaissance des identités régionales...**(29)**

« Derrière la crise économique se profilait une crise politique et une crise sociale dont les effets n'en finissent pas de se faire ressentir. Les pouvoirs à la légitimité douteuse et coupables d'une gestion économique hasardeuse devraient s'effacer devant de nouveaux acteurs du secteur privé, et abandonner l'initiative de l'arbitrage économique au marché »
(30)

Ceci pose un grave problème de gestion des conflits qui ne sont pas pour favoriser la stabilité nécessaire au développement socio économique. Que d'effort et de fonds sont dépensés dans des approches chaotiques de la gestion de ces conflits ...pour pérenniser les pouvoir en place

2.2. Les mutations de l'environnement global (le phénomène de Mondialisation)

Parmi l'ensemble des mutations qui se sont opérées ces dernières décennies sur la scène internationale, celles qui semblent jouer un rôle déterminant sont d'ordre techno-économiques et idéologiques

2.1.2.1. Les mutations techno-économiques (les NTIC et la mondialisation)

L'environnement économique international a été marqué, tout au long de ces dernières années, par « des mutations profondes, rapides et complexes qui ont touché les méthodes d'organisation et de gestion, les systèmes de production, les circuits de distribution et les pratiques du commerce aux niveaux national et international. » **(31)**

Cette révolution économique a été rendue possible, en partie, par les progrès dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui ont réduit le coût et augmenté la vitesse des communications à travers le globe, abolissant les anciennes barrières du temps et de l'espace, et ayant donc une incidence sur tous les domaines de la vie sociale et économique. « Cette révolution a permis l'intégration des systèmes nationaux de production et de finance et se reflète dans la croissance incroyable de l'échelle des flux transfrontaliers de biens, de services et de capitaux. » **(32)**

Par ailleurs l'accélération du progrès technique s'accompagne d'une diffusion planétaire, cela se traduit concrètement par la montée des interdépendances. « Les normes de l'industrie mondiale transgressent les découpages administratifs territoriaux et empêchent de considérer comme système industriel une industrie isolée autant celle d'un pays du centre développé que celle d'un pays de la périphérie sous développée » **(33)**

Il s'agit de ce qui est désormais qualifié de phénomène de mondialisation de l'économie. Ainsi donc « L'intégration des systèmes nationaux de production a rendu possible le « découpage en tranches de la chaîne des valeurs » dans un grand nombre de processus de

production du secteur industriel et du secteur des services. Simultanément, la plus grande mobilité des finances signifie que les emprunteurs, publics ou privés, doivent rivaliser les uns avec les autres pour trouver des capitaux sur des marchés mondiaux plutôt que nationaux. Ces deux processus ont accru les coûts pour les pays qui sont incapables d'une concurrence réelle.

L'Afrique a, dans une large mesure, supporté ces coûts de façon disproportionnée » (34)
La mondialisation, qui n'a pas fini de produire ses effets a déjà rendu ainsi obsolète les démarches économiques classiques et relativise de ce fait la portée des stratégies conçues exclusivement dans le cadre national.

2.1.2. *Les mutations idéologiques*

Le renouveau incontestable de l'idéologie libérale face aux contradictions du «développement étatiste» constitue un fait majeur qui a marqué la fin du siècle dernier.

Le marché est réapparu de nouveau comme le cadre le plus approprié pour l'allocation optimale des ressources et des facteurs mais également comme le principal stimulant à la créativité. Les forces du marché sont capables, laissées à elles-mêmes de réaliser dit-on la croissance la plus forte et la répartition la plus juste. Il s'agit là d'une conviction qui s'est généralisée et rares sont aux, mêmes parmi les esprits qui ont longtemps été hostile à cette idéologie, s'opposent à ce paradigme. C'est ainsi que l'économie basée sur la liberté d'entreprendre et la concurrence est actuellement en plein état de grâce. Tout le monde est pour l'économie de marché et nul n'entrevoit de solutions en dehors de ce cadre

« La libéralisation et l'ouverture de l'économie se sont principalement matérialisées pour la majorité des pays en développement et des pays à économie en transition par l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et par la signature d'un certain nombre d'arrangements préférentiels et/ou d'accords de zones de libre-échange. Nous pouvons citer à titre indicatif les zones de libre-échange suivantes: Nafta (Amérique du Nord), Mercosur (Amérique du Sud), Union européenne (Europe occidentale et centrale), Asean (Asie du

Sud-Est), Pays arabes (Afrique du Nord et pays du Golfe), SADC (Afrique australe), UEMOA (Afrique de l'Ouest). (35)

Ce nouveau contexte, qui vise une intégration croissante de l'économie mondiale... met par contre ces pays face à l'impératif de la restructuration et de la mise à niveau de leurs industries.

La conclusion des accords des négociations d'Uruguay, la mise en place de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au niveau international et l'établissement de plusieurs accords d'association et de zones de libre-échange aux niveaux régional et sous-régional sont considérés comme le point de départ d'une nouvelle ère dans les relations économiques et industrielles internationales.

« L'approche interventionniste matérialisée principalement par la mise en place de barrières commerciales et par l'aide financière et commerciale à l'exportation (subvention, réévaluation de la monnaie nationale, etc.), appliquée par la plupart des pays en développement, n'est plus en conformité avec l'Acte final du Cycle d'Uruguay qui a créé un système de commerce libéral et ouvert visant à permettre aux entreprises des pays membres à commercer dans des conditions de concurrence « équitables et non biaisées ».

Les politiques et stratégies protectionnistes adoptées jusqu'en 1995 dans la plupart des pays en développement devront être remplacés par d'autres très différents, obéissant à une nouvelle logique d'intégration avec les pays développés se caractérisant par: plus de compétition, moins d'interventionnisme et plus de compétitivité. (36)

Par ailleurs la globalisation de la concurrence, la diversité des marchés et le processus rapide d'innovation au niveau des produits et des processus technologiques ont modifié les déterminants de la compétitivité industrielle au niveau international.

« Selon le nouveau paradigme de la concurrence qui se joue désormais au niveau international, les sources de l'avantage concurrentiel sont non seulement reliées au coût des

facteurs de production et à la disponibilité des matières premières, mais de plus en plus à la qualité de l'infrastructure des institutions de support et d'appui à l'industrie, à l'efficacité des sources d'innovation, au degré des pressions de la concurrence, aux compétences et capacités organisationnelles et techniques des entreprises d'acquérir et de maîtriser des technologies nouvelles et de répondre rapidement aux besoins et aux changements de la demande. » (37)

Ces mutations (Le nouveau contexte de mondialisation) imposent des stratégies industrielles et commerciales adaptées. Problématique fort complexe que nous avons abordé dans une contribution antérieure. (38)

2.1.2.3. Conséquences pour l'Afrique

On pourrait reprendre les termes de la Déclaration sur les défis de développement de l'Afrique » adoptée à la fin de la Conférence sur « Les Défis de Développement de l'Afrique du Nouveau Millénaire », organisée par TWN- Africa et CODESRIA à Accra les 23-26 avril, 2002 concernant notamment ce point relatif aux obstacles internes et externes au développement économique de l'Afrique qui expriment parfaitement la nature de ces contraintes que nous avons tenté succinctement d'expliquer.

La réunion a noté que les défis auxquels fait face l'Afrique en matière de développement proviennent de deux sources étroitement liées :

a) les contraintes imposées par l'ordre économique et politique mondial dans lequel nos économies opèrent ;

b) les faiblesses internes résultant des structures politiques et socio-économiques et des politiques néo-libérales d'ajustement structurel,

1. Les principaux éléments de l'ordre international hostile incluent en premier lieu le fait que les économies africaines sont intégrées de manière inadéquate dans l'économie mondiale en tant qu'exportatrices de matières premières et importatrices de produits manufacturés, ce qui a entraîné la persistance des déficits dans les termes de l'échange. Cette situation a été

renforcée par les politiques de libéralisation, de privatisation et de dérèglementation, ainsi que par un ensemble de politiques macro-économiques inappropriées imposé à travers les conditionnalités de l'ajustement structurel de la Banque Mondiale et du FMI. Ces tendances sont actuellement institutionnalisées dans les règles, les accords et les procédures de l'OMC qui sont biaisées au détriment de nos pays. Les effets combinés de ces politiques et structures ont contribué à la création du fardeau insoutenable et injustifiable de la dette qui étouffe nos économies et met en péril la capacité de l'Afrique à s'approprier les stratégies de développement.

2. Les difficultés externes ont exacerbé les déséquilibres structurels internes de nos économies et en conjonction avec les politiques néo-libérales d'ajustement structurel et les structures politiques et socio-économique inéquitables, ont contribué à la désintégration de nos économies et à l'accroissement des inégalités sociales et de genre. En particulier, notre secteur manufacturier est détruit ; la production agricole est en déclin ; les services publics sont sévèrement affaiblis ; et la capacité des Etats africains à formuler et à mettre en œuvre des politiques nationales en faveur d'un développement équilibré et équitable est annihilée. Les coûts de ces politiques sont supportés de manière disproportionnée par les groupes marginalisés et opprimés de nos sociétés, y compris les travailleurs, les paysans et les petits producteurs. Ces coûts ont été particulièrement excessifs pour les femmes et les enfants.

3. ces évènements ont renversé les politiques, les programmes et les institutions mis en place à l'époque de l'indépendance en vue de créer et de développer une production intégrée au sein de nos économies dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, des finances et des services sociaux. Ces programmes et institutions, malgré leurs limitations, étaient destinés à résoudre les problèmes de la faiblesse du marché interne et de la fragmentation des structures de productions, ainsi que des inégalités sociales internes et entre états héritées de la colonisation, et à remédier à l'intégration inadéquate de nos économies dans l'ordre mondial. En conséquence, les gains économiques et sociaux réalisés pendant cette période ont été anéantis. **(39)**

Dans ces conditions et ce cadre qui semble s'être désormais imposé, quels choix pour construire d'authentiques économies productrices d'emplois et de valeurs ajoutées capables de se reproduire sur une base élargie? Des économies efficientes ?

Il faudrait sans doute revenir sur les postulats de base d'une économie de marché et voir quelles en sont les exigences et par conséquent les réformes de fonds qui devraient être engagées, poursuivies et consolidées **(40)**

Il n'y a pas certes de doctrine et de «modèle» de croissance et de développement économique valables pour tous les pays. «S'il existait une seule doctrine de croissance valable, nous l'aurions découverte», ont affirmé les membres de la commission créée en 2006 sous l'égide de la Banque mondiale, dénommée «Croissance et développement» qui était composée de dix-neuf sommités et présidée par le Nobel d'économie américain Michael Spencer – Robert Solow, un autre Nobel d'économie, Kamal Dervis (ancien économiste en chef de la BM), le gouverneur de la Banque centrale de Chine, celui de la BC d'Indonésie et d'autres grands économistes ont fait partie de cette commission, sur la base d'une étude, qui a duré dix-huit mois et qui a concerné treize pays : Brésil, Chine, Corée du Sud, Indonésie, Hong Kong, Japon, Malaisie, Malte, Oman, Botswana, Singapour, Taïwan, Thaïlande. Il s'agit Treize pays qui ont obtenu 7 % de croissance économique par an en moyenne durant vingt-cinq ans au moins.

Selon les conclusions de cette étude chaque pays a des caractéristiques et une histoire propre dont sa stratégie de croissance doit tenir compte.

Il faut, par conséquent, être pragmatique et coller aux réalités de l'économie et de la société qu'on veut transformer et développer. Ceci n'empêche pas de s'inspirer des bonnes pratiques dont les pays asiatiques qui ont été les seuls ou les expériences de développement économique ont le mieux réussi dans le tiers-monde, même si, faut il le relever, les

conditions historiques de construction de ces économies ont beaucoup changé. Demeure cependant la philosophie d'ensemble.

3. Quels choix pour les économies africaines

3.1. *Un vrai retour au vrai marché*

Partout en Afrique, nonobstant quelques exceptions, on constate que, si le principe d'une transition à l'économie de marché est clairement proclamé, la conception des modalités concrètes de cette transition demeure à ce jour encore confuse. Il s'est agi souvent d'« une conception tronquée de l'économie de marché conforme à une bureaucratie effrayée par la redistribution du pouvoir économique ». (41)

Contrairement à la société de marché, beaucoup de pays africains a l'image de l'Algérie voyaient l'économique indistinctement fondu dans le politique et ne bénéficiant d'aucune autonomie.

Il ne s'agit certainement pas d'opposer le marché et l'Etat. L'Etat a un rôle déterminant à jouer. Mais son retour n'est pas antinomique de réformes du système économique national et la libéralisation économique interne peut très bien se poursuivre dans le cadre d'une gestion rigoureuse des grands équilibres et d'une ouverture commerciale sous contrôle. Autrement dit la libéralisation externe doit continuer à être préparée : Libéralisation économique interne/libéralisation économique externe sous contrôle.

Ceci étant rappelé, il faut souligner que dans les pays Africains et singulièrement dans ceux qui disposent d'une rente importante comme l'Algérie (hydrocarbure), le rôle de l'Etat dans les stratégies de croissance et de développement est déterminant. On peut invoquer pour cela au moins trois raisons comme le souligne le professeur algérien A. BOUZIDI: (42)

1) L'Etat doit «semer son pétrole» dans la construction d'une économie de production efficace, créatrice de richesses et fournisseur d'emplois, car cette rente qui appartient à toute la société, doit servir à préparer les conditions de sa prospérité future.

2) Il n'y a pas dans nos pays suffisamment d'entrepreneurs privés capables de se substituer à l'Etat dans l'immense tâche du développement économique. Ces entrepreneurs privés dont l'histoire économique est récente n'ont ni la taille technique et technologique nécessaire, ni la surface financière suffisante, ni l'expérience requise pour être capable de relever seuls le défi du développement.

3) Les pays africains ont besoin de renouer avec des ambitions industrielles. Cela ne peut se faire qu'en continuant à donner un rôle déterminant à l'Etat mais en tirant cette fois-ci les leçons de l'expérience des années 1970 : reconnaître une grande place au secteur privé, renforcer le système d'économie de marché, compléter la demande interne (qui doit rester le moteur de la croissance), par la conquête de débouchés extérieurs notamment pour les produits manufacturés à valeur ajoutée.

On ne peut certes pas souscrire à une quelconque fermeture à l'échange international, ni même au repli, mais de plaider pour une ouverture consciente, régulée et contrôlée. Il est certain que l'ouverture aux échanges procure des gains pour l'ensemble de l'économie si elle est bien gouvernée, mais il ne faut pas négliger la juste répartition des gains et des coûts au motif que des politiques correctives à mettre en œuvre seraient en mesure de remédier aux inégalités. « Tout comme nous n'avons pas le droit de nous «déshabiller» pour adhérer à l'OMC, le tout est question de négociation intelligente et bien menée. » (43)

3.2. Quels choix, quels modèles de référence (Les leçons des expériences asiatiques de développement)

Sil n'existe point de modèles de référence comme on l'a déjà souligné, il existe des expériences probantes qu'il faudrait sans doute bien méditer. Il s'agit des expériences de développement initiées par les pays asiatiques qui ont incontestablement le mieux réussi dans le tiers-monde et qui, aujourd'hui constituent de véritables moteurs de la croissance économique mondiale. Les progrès économiques et sociaux réalisés dans les pays de l'Asie du Sud-Est en 40 ans sont considérables. la Corée du Sud, Taïwan, Hong Kong et Singapour ont connu trente ans durant des taux de croissance annuels moyens de +8% ; Malaisie,

Thaïlande et Indonésie ont affiché de 1960 à 1996 des taux de croissance annuels de +7% et ont divisé par 5 le nombre de pauvres vivant avec un dollar par jour ; la Chine et le Vietnam sont aujourd'hui des exemples réussis de transition à l'économie de marché, l'Inde enfin est en pleine expansion.

Les pays du Sud-Est asiatique, Corée du Sud et Taiwan en particulier, ont pu construire, en quelques décennies seulement, des économies diversifiées et parfaitement adaptées aux exigences de la nouvelle économie mondiale. **(44)**

Ces résultats positifs excluent, aujourd'hui, de faire l'impasse sur l'expérience asiatique dans une réflexion sérieuse sur les choix et le contenu d'un nouveau projet d'industrialisation pour les pays Africains et pas seulement.

Ces expériences réussies doivent ouvrir de nouveau le chantier et les grands débats sur les choix et les options que les pays doivent emprunter pour construire des économies efficaces.

Le succès économique asiatique, sans constituer un modèle transférable à tous les pays du Sud, relance le débat sur le développement économique sous un nouveau jour. « Il y a, dans les expériences économiques asiatiques, beaucoup à apprendre et à prendre. » selon l'expression du professeur A. BOUZIDI.

Saurons-nous méditer ces exemples au lieu de se perdre en perspective sur la capacité de telle théorie ou de telle autre à résoudre quelques-uns de nos problèmes économiques. ?

Jadis, dans le monde de l'Islam, nous rappelle l'économiste algérien Rachid Mohamed BRAHIM **(45)** une bataille philosophique s'était engagée entre les partisans du «AQL» et ceux du «NAQL», fallait-il plagier et reprendre intégralement ou interpréter et faire ou agir. Manifestement c'est le AKL qui doit être de mise

3.3. La mise en parallèle avec les expériences africaines (le cas de l'Algérie)

Commençons par souligner qu'à sa mise en application, le modèle de développement Coréen était, à une nuance près, quasiment identique au modèle d'industrialisation de l'Algérie des années 1970. (46) Jugeons-en en reprenant l'analyse du professeur d'économie sud-coréen, enseignant à la Kyungnam University et consultant au Kyungnam Industrial Consulting Co, M. Ick Jin Seo qui propose une analyse détaillée et fouillée de l'industrialisation de la Corée du Sud dans son ouvrage « la Corée du Sud : une analyse historique du processus de développement ».(47)

Au moment du lancement de sa stratégie d'industrialisation, la Corée du Sud n'avait pas de secteur productif (biens intermédiaires, biens d'équipement, machines...).

Elle n'avait pas non plus de produits nationaux ni de matières premières exportables. Il fallait donc importer l'ensemble des biens de production nécessaires à l'industrialisation jusqu'à l'installation d'un système productif national relativement autonome. Le financement de ces importations se faisait par le recours à l'emprunt extérieur. Il faut noter qu'à ce niveau déjà la Corée du Sud, comme l'Algérie des années 1970, refusait le recours aux IDE et voulait éviter «la domination étrangère sur l'appareil de production national». Par contre le recours à l'endettement extérieur n'était pas limité et par conséquent la dette extérieure a bien évidemment explosé.

Pour y faire face, la Corée du Sud a choisi dès le départ d'exporter la plus grande partie possible de ses produits nationaux fabriqués à partir des biens d'équipements importés (contrairement à l'Algérie qui cherchait d'abord à développer son marché intérieur, démarche rendue possible par les possibilités de financement qui offraient l'exportation des hydrocarbures).

Par ailleurs les importations étaient sévèrement contrôlées et orientées principalement sur les biens d'équipements et les biens intermédiaires. (Contrôle du commerce extérieur)

La gestion des devises était sous monopole de l'Etat et centralisée (même démarche en Algérie). Les autorités financières sud-coréennes combinaient surévaluation de la monnaie nationale (pour diminuer le coût des importations pour les entreprises) et subventions aux exportateurs qui bénéficiaient ainsi d'un dumping qui leur permettait de compenser les pertes subies (ils vendaient à l'étranger à des prix qui ne couvraient même pas leurs coûts de production).

De plus, la surévaluation de la monnaie Sud-Coréenne, qui renchérisait les exportations pour les acheteurs, devait être compensée par l'Etat pour les exportateurs afin de ne pas les décourager.

Les ressources étaient canalisées vers un système bancaire public centralisé. Une planification centralisée de type soviétique.

La Corée du Sud a eu cinq plans quinquennaux durant la période d'industrialisation (1962-1987) (l'Algérie deux quadriennaux et un quinquennal de 1970 à 1984 avec une pause de 2 ans, 1978 et 1979). Le schéma d'industrialisation sud-coréen a été le fait de grands groupes industriels étatiques mais aussi privés mais sous contrôle du plan. Il a commencé par les industries légères (les années 1960) pour substituer la production nationale aux importations mais surtout pour avoir des produits à exporter. Durant les années 1970, lancement des industries de biens intermédiaires et chimiques. Durant les années 1980, lancement des industries d'équipements (machines) et des composants et pièces. On retrouve ici le schéma de l'industrialisation par substitution d'importation mais combiné à un modèle exportateur. Comme en Algérie, les liaisons industries-agriculture et intra-industrielles ont été une préoccupation centrale des planificateurs sud-coréens (noircissement de la matrice inter-industrielle et liaison agriculture-industrie en Algérie notamment la Sonacome (Société

Nationale de Construction Mécanique) qui produisait des machines agricoles (tracteurs, moissonneuses batteuses, camions...).

Durant tout le processus d'industrialisation, la Corée du Sud a donné la priorité à l'innovation technologique basée sur l'apprentissage (le même processus commençait à se développer en Algérie à la fin des années 1970 !).

La Corée du Sud, disposant d'une main-d'œuvre abondante, a commencé bien évidemment par une croissance extensive (capital importé et main-d'œuvre locale bon marché et nombreuse) puis a intensifié son processus de croissance par les améliorations de productivité.

Les conditions qui ont permis au modèle d'être efficace peuvent se résumer sans doute d'abord, au plan interne à l'existence d'un Etat fort, possédant un projet, un «Etat développementiste». «En Corée du Sud on surnomme le régime dictatorial militaire par les termes de dictature de développement» écrit J. SEO qui ajoute «un Etat fort signifie un Etat capable de soumettre le capital à sa volonté et sa planification. L'Etat doit aussi être capable d'opprimer la résistance du peuple qui souffre de l'absence des droits de l'homme, et du droit au travail, accepte les bas salaires, la non-existence de la Sécurité sociale».

Le régime militaire de PARK a institué la planification centrale, la non-autonomie de la Banque centrale qui est soumise au ministre des Finances. Le ministre du Plan (Economic Planning Board, EPB) est vice-Premier ministre. Les banques commerciales sont nationalisées. Ce sont des agences qui distribuent les fonds selon les orientations du Plan. Les devises sont gérées centralement par l'Etat. Il faut rappeler qu'après la guerre civile (1950-53), une armée nationale surdéveloppée organise un coup d'Etat en 1960 et assoie sa légitimité sur la défense nationale (défendre le pays) et le développement économique.

Ceci permet de relativiser affirmation souvent reprise, que les expériences d'industrialisation des années 1970 a échoué en Algérie comme un peu partout en Afrique,

parce qu'elle a été l'affaire de l'Etat. En fait ces expériences ont échoué là où l'expérience d'industrialisation des pays asiatiques a réussi « malgré » une présence massive et de tout instant des pouvoirs publics. La différence réside dans le fait que l'Etat n'a jamais été vraiment intéressé en Afrique d'une manière générale par sa mise en œuvre, la logique de contrôle et de distribution de la rente l'ayant toujours emporté sur la logique de développement. La recherche de l'efficacité aurait poussé les pouvoirs publics à imposer avec vigueur les règles et les contraintes indispensables, aux agents, aux institutions et aux différents groupes sociaux porteurs d'intérêts souvent divergents.

La Corée du Sud est devenue aujourd'hui un grand pays industriel qui ne souffre aucunement la comparaison avec les pays les plus développés de ce monde

Quand à l'Algérie pour nous tenir à cet exemple, les résultats furent immédiats : « Après un plan triennal, deux plans quadriennaux et deux plans quinquennaux, l'Algérie qui a rééchelonné, subi l'ajustement structurel, voit son système productif s'effiloche et pratiquement disparaître et mange aujourd'hui grâce à son pétrole ». (48)

- Un grand secteur dit de « l'import - import » émerge, constitué de plus de 7.000 entreprises dont 80% sont privées, il s'adonne à l'importation. Beaucoup de sociétés écrans voient le jour le temps d'une ou de quelques affaires et s'évanouissent dans la nature sans paiement d'impôts.

- La productivité du travail est d'une faiblesse inquiétante d'autant plus que cette faiblesse est croissante. Cela veut dire sur le plan du réel qu'à partir des recettes pétrolières nous vivons quasiment de l'échange (du commerce, des services) notre valeur ajoutée par habitant est l'une des plus basses comparativement à des pays de même niveau.

- Le développement d'activités parasitaires qu'on appelle l'informel, le marché parallèle, l'économie souterraine. - La question de l'informel n'est pas simple. Il est loin d'être une marge, ou un à côté d'un ensemble économique. Il est cet ensemble lui-même (on estime qu'il représente plus de 30 % du PIB de la nation. « Notre informel est phagocytaire, contrairement à ce que pensent certains experts qui ont été étudié l'économie informelle italienne pour comprendre ce qui se passe chez nous, encore un « NAQL ». Ici l'informel a

annihilé des secteurs entiers de l'économie productive, le textile, la chaussure, l'agroalimentaire, le bois, l'électroménager, la mécanique, la sidérurgie, l'électronique, pour transformer le pays en un vaste souk, 96 marchés informels dans la seule capitale, 732 au niveau national avec plus de 100.000 intervenants, des quartiers «Dubäï» qui poussent partout...

Avec des prix 30% plus chers que les produits contrefaits se vendant librement comment pouvait-il tenir la route?

- Quant à l'impact réel mesuré par les revenus : En 1975, 25% de la population vivait avec 32% du Revenu National et 75% se partageaient les 68% restant. En 2005, 40% de la population salariée vit avec moins de 29.000 DA par mois (alors que le SNMG devait être au minimum égal à 35.000 DA), si l'on ajoute les chômeurs ce sont 54% de la population qui vivent la pauvreté (17 millions de personnes dont 7 millions extrêmement pauvres) alors que 20% se partagent 45% du Revenu National.

- La pauvreté salariale a installé pour très longtemps les salariés dans la paupérisation absolue alors que 20% de nantis vivent de la grâce des marchés publics et de l'informel. Comment s'étonner que l'Algérie soit classée par le PNUD (2007-2008) à la 104ème place en matière de développement humain

3.4. Peut-on aujourd'hui adopter en Algérie et ailleurs une démarche industrielle du type Corée du Sud ?

Les économistes sud-coréens eux-mêmes nous rappellent que les conditions ont changé. Deux conditions au moins ne peuvent plus être réunies : **(49)**

1/ La dictature de développement est aujourd'hui inadmissible tant au plan interne qu'au plan externe et les processus de démocratisation qui touchent aujourd'hui l'ensemble des pays, même à des échelles différentes, empêchent l'instauration d'un Etat autoritariste sinon totalitaire.

2/ La mondialisation de l'économie, l'internationalisation des firmes, la compétitivité à l'échelle mondiale dans un contexte marqué par l'ouverture, la déprotection, le libre échange

ne permettent plus de revenir aux modèles d'industrialisation du type de ceux qu'ont connu la Corée du Sud ou la Malaisie.

Ceci étant n'y aurait il pas donc une "clé", un "modèle" asiatique de développement économique ? Quelles en seraient les caractéristiques ? On a cru en dénombrer sept (07) qu'on retrouve dans toutes ces expériences. (50)

1. Des politiques économiques tournées vers les exportations et non vers le marché intérieur. Celui se développant au rythme du développement des revenus tirés des exportations.

2. Un interventionnisme étatique important y compris dans l'investissement et non pas le libéralisme et l'appui sur le seul secteur privé.

3. Un contrôle des importations et un appui aux exportations et non pas le libre-échange.

4. Un contrôle des investissements étrangers (qu'on autorisait) et des marchés financiers et non pas une totale ouverture et la liberté des mouvements de capitaux.

5. Des secteurs de l'éducation, de la formation et de la santé placés comme des priorités dans les programmes des gouvernements.

6. Une utilisation judicieuse de l'aide publique internationale au développement accordée par le Japon, les USA (Corée du Sud) la Banque asiatique du développement.

Cette aide a été utilisée prioritairement dans la réalisation d'infrastructures de base.

7. Une coopération régionale renforcée

D'autre part, le succès économique asiatique a reposé sur la réalisation de deux conditions importantes.

- Des régimes politiques forts et stables

- Une administration compétente et une technostructure.

Ce succès économique asiatique, sans constituer un mobile transférable à tous les pays du Sud, relance, comme nous l'avons souligné dans un travail antérieur (51), le débat sur le développement économique sous un nouveau jour.

Conclusion

Pour conclure cette contribution, nous pouvons affirmer et confirmer, comme nous l'avons souligné dans un travail antérieur (52) que les conditions de fonctionnement des états et les conditions de transformations des Etats, en Afrique, sans doute plus qu'ailleurs, sont au cœur du renouveau espéré. Si l'expérience des NPI n'est plus à présenter, elle demeure une source d'inspiration intarissable notamment au vu de la leçon historique, magistrale, qu'elle a administré sur le rôle de l'Etat dans la conduite du développement économique que la philosophie néolibérale a voulu occulter.

Le développement socio-économique relèverait plus que toute autre considération, de la refondation d'Etats forts (au sens de Myrdal), dont le pouvoir s'exerce par l'intermédiaire d'institutions réellement représentatives. Autrement dit un état de droit, légitime. Le développement a « impérativement besoin de gouvernements responsables, intègres, légitimes, ... et il n'y a pas de fonctionnement de l'économie sans un Etat fort avec des lois et des règles qu'il est capable de faire appliquer ». (53).

Par conséquent les pays africains ont besoin prioritairement de réformer leurs institutions. De telles réformes s'inscrivent toutes dans les efforts de construction de l'Etat de droit, condition sine qua non pour créer la richesse et dans le même temps permettre l'émancipation économique et politique des citoyens.

L'Etat de droit est l'antithèse de l'anarchie, de la domination des hommes, du pouvoir discriminatoire, de l'abus de pouvoir, de la corruption de haut niveau, du châtement arbitraire.

Ainsi, la croissance économique a besoin de capital, de travail et de productivité de ces deux facteurs. Mais dans nos pays, elle a surtout besoin de la construction de l'Etat de droit et donc de réformes des institutions, c'est-à-dire de réformes des "règles du jeu". (54)

Le développement socio-économique a besoin par conséquent de bonne gouvernance et la bonne gouvernance c'est celle qui fonctionne sur la base des principes de transparence, de responsabilisation, de responsabilité et d'équité.

Ce que reconnaît le NEPAD en soulignant qu' « il est maintenant généralement accepté que le développement ne peut se réaliser en l'absence d'une démocratie véritable, du respect des droits de l'homme, de la paix et de la bonne gouvernance. » **(55)**

Pour le NEPAD, les objectifs sont.

Les dirigeants africains devront assumer en commun un certain nombre de responsabilités :

- Consolider les mécanismes de prévention, de gestion et de résolution des conflits aux niveaux régional et continental et faire en sorte que ces mécanismes soient utilisés pour restaurer et maintenir la paix ;
- Promouvoir et protéger la démocratie et les droits de l'homme dans leur pays et leur région en établissant des normes claires de responsabilité, de transparence et de démocratie directe aux niveaux local et national ;
- Restaurer et maintenir la stabilité macro-économique, en particulier en mettant au point des normes et cibles appropriées en matière de politiques monétaires et budgétaires et en instaurant des cadres institutionnels adéquats pour en assurer la réalisation ;
- Instaurer des cadres juridiques et réglementaires transparents à l'intention des marchés financiers, pour assurer l'audit des compagnies privées comme du secteur public ;
- Revitaliser et élargir la prestation des services d'enseignement, de formation technique et de santé,
- Promouvoir le rôle des femmes dans le développement socio-économique en renforçant leurs capacités dans les domaines de l'éducation et de la formation, en développant des activités lucratives grâce à un accès plus facile au crédit et en assurant leur participation à la vie politique et économique des pays d'Afrique ;
- Renforcer la capacité des Etats d'Afrique d'instituer et de faire respecter la législation et de maintenir l'ordre ;

- Promouvoir le développement des infrastructures, de l'agriculture et de sa diversification vers les agro-industries et les manufactures au service des marchés locaux comme de l'exportation

Certes des changements ont déjà été accomplis partout dans les pays africains, mais beaucoup reste à faire pour asseoir les principes d'une bonne gouvernance

Un mot pour terminer... Brecht disait : "Malheureux est le pays qui n'a pas un bon chef", et A. SEN précise : "Je dirais pour ma part "malheureux le pays qui a besoin d'un chef." Cet éminent économiste qui a mis au point l'indice synthétique du développement humain, définit le développement faut-il le rappeler comme le processus par lequel on arrive à accroître le bonheur et la liberté des hommes qu'elle soit politique, sociale ou économique".

Bibliographie

1. K. BOUTALEB : « Transition démocratique et développement socio-économique au Maghreb » Revue IDHARA vol 10 n°10 - 2000
2. M. ICONICOFF « projet de développement : acteurs et modèle de référence », revue Tiers Monde N° 104 , 1985
3. M. BOUKHOBZA. : « L'Algérie errante » El Watan du 08/03/1992
4. CH. MORAZA. : « Les bourgeois conquérants » Ed. Armand Collin , Paris 1956
5. J. De BANDT et PH. HUGON : « Rapports Nord - Sud et crises » Cahiers du CERMEA N° 03, Paris, Septembre 1994
6. P. BEND : « Repenser le concept de développement, des impasses d'un processus de standardisation des sociétés à la nécessaire émergence d'un sens historique. » Codesria, Afrique et développement, Vol. XXXII, No. 3, 2007
7. G. D. DE BERNIS : « les industries industrialisantes» rôle du secteur public dans l'industrialisation» cas des pays sous- développés. Eco. Appliquée 1962
8. A. BENACHENHOU : «L'expérience Algérienne de planification : 1962/ 1980 »
OPU, Alger 1982

9. P. BEND : op. cite
10. H. KOHLER : « Un partenariat mondial pour le développement de l'Afrique »,
Allocution, Conseil économique et social des Nations unies, 16 juillet
2001, le Bulletin du FMI, août 2001
11. PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2004
12. CNUCED. Le développement économique en Afrique. Endettement viable :
Oasis ou mirage ?, septembre 2004
13. K.BOUTALEB : « La problématique du développement socio-économique et les
objectifs d'une authentique réforme de l'Etat en Afrique »
in « repenser les économies africaines pour le développement »
ouvrage collectif sous la direction J.C.Boungou Bazika & Abdellali
Benseghir Naciri, Codesria, Dakar, 2010
14. K.BOUTALEB : « La corruption ; son ampleur et ses causes : Le cas de l'Algérie »
CEA-CODESRIA, Conférence Internationale sur « Institutions,
Culture et Corruption en Afrique » du 13 au 16 Octobre 2008,
Addis Abeba, Ethiopie
15. L. ADDI : « L'Algérie et la démocratie » Ed. La Découverte, 1994
16. A.DAHMANI : « L'Algérie à l'épreuve : économie politique des Réformes 1980 -1997 »
Ed. Casbah, Alger 1999
17. M.BENACHENHOU : « la corruption : un système de gouvernement »
le quotidien d'Oran du 05/11/1999
18. J.BALCEREK : « l'issue, programme de reconstruction nationale » texte manuscrit,
SGPIS, Varsovie, Mai 1988
19. D. NORTH: "Institutions, Institutional Change and Economic Performance"
Cambridge University Press 1990
20. S. AMIN (2002) cité par P. BEND : op. cite
- 21 E. DE LA TAILLE : « Les stratégies de développement industriel des pays du sud :
les leçons de l'expérience mexicaine » Université de Toulouse 1,
Laboratoire d'études et de recherches sur l'économie, les politiques et

les systèmes sociaux, Toulouse, France, Rapport 2001 ,

Numéro de rapport : LEREPS-CR - 01-02 ; INIST-CNRS

22. O. VALLEE : « La dette africaine : à l'aune du risque politique » CADTM, mars 2005
23. D. MILLET : « La dette de l'Afrique aujourd'hui » CADTM, mars 2005
24. CNUCED : op. cité.
25. P. BEND : op. cite
26. SONELGAZ : « 1962, Le defi de la relève », site web, www.sonelgaz.dz
27. M. MGHARI Mohamed : « Exode des compétences : ampleur, déterminants et impacts sur le développement » in KHACHANI
28. « Entretien avec le Pr Hocine Khelfaoui, auteur d'un rapport sur la diaspora algérienne »
L'article publié dans Algérie Focus Jeudi, mars 18, 2010 l'auteur d'un rapport publié en 2006 sur la diaspora algérienne en Amérique du Nord, qui pose une question capitale:
« Une ressource pour le pays d'origine ? ». Entretien réalisé par Fayçal Anseur
29. K.BOUTALEB :« Transition démocratique et développement socio-économique au Maghreb » op. cite
30. P. BEND : op. cite
31. ONUDI : « Restructuration, mise à niveau et compétitivité industrielle » Vienne, 2002
32. NEPAD (2001) p.7 , www.nepad.org/framework/lang/fr
33. M. HUMBRES : « Segmentation territoriale de branche et relation Nord-Sud dans l'industrie » Communication au congrès international des économistes de langue française, Clermont Ferrand, 24/ 26/ Mai 1984
34. NEPAD (2001) op. cité p.7
35. ONUDI : « Restructuration, mise à niveau et compétitivité industrielle » Vienne, 2002
36. ONUDI : op. cite, p.3
37. ONUDI : op. cite, p.4
38. K. BOUTALEB : « Les politiques industrielles dans le contexte de la mondialisation : quelles perspectives pour les paysAfricains » CODESRIA
Session 2008 de la conférence Guy Mhone sur le développement ,
Thème: Repenser la politique commerciale et industrielle pour le

développement Africain, 25 – 27 juillet 2008 - Lusaka, Zambie

39. « Déclaration sur les défis de développement de l’Afrique » adoptée à la fin de la Conférence sur « Les Défis de Développement de l’Afrique du Nouveau Millénaire », organisée par TWN- Africa et CODESRIA, Accra 23-26 avril, 2002
- 40 K. BOUTALEB : « Conditions préalables et modalités concrètes d’une politique économique de transition à l’économie de marché : référence à Maurice ALLAIS »
Revue Algérienne des Sciences Juridiques Economiques et Politiques, Alger- n°3-1996
- 41 H.BENNISSAD : «La Réforme Economique en Algérie» OPU 1991, p.150
- 42 A. BOUZIDI : « Comment gérer nos entreprises publiques »
le Soir d’Algérie du 10/08/2011
- 43 A. BOUZIDI : « Comment gérer nos entreprises publiques » op. cité
- 44 M. VERNIERES : « Etats, politiques publiques et développement en Asie »
Cahier du GEMDEV n°23 Etats, politiques publiques et développement en Asie
Novembre 1995
- 45 M. BRAHIM : « L’Algérie peut-elle faire le saut du «prendre» à «l’entreprendre» ? »
Le quotidien du 07 juin 2010
- 46 A. BOUZIDI : « Industrialisation : L’Asie, un modèle ? » le Soir d’Algérie du 24/03/2010
- 47 M. ICK JIN SEO : « la Corée du Sud : une analyse historique du processus de développement », Ed . L’Harmattan, 2000
- 48 M. BRAHIM: op. cite
- 49 A. BOUZIDI : « Un État fort, des investissements privés, une ouverture préparée »
Le Soir d’Algérie du 30 sept. 2009
- 50 A. BOUZIDI : « Un État fort, des investissements privés, une ouverture préparée » op. cite
- 51 K. BOUTALEB : « Les politiques industrielles dans le contexte de la mondialisation :
quelles perspectives pour les pays Africains » op. cité
- 52 K. BOUTALEB: « La problématique du développement socio-économique et les
objectifs d’une authentique réforme de l’Etat en Afrique » op. cité
- 53 Y. BERTHELOT : cité dans « Repenser le Développement »
Ed. Economica (unesco) Paris 1999, p.79

54 K.BOUTALEB : « « La problématique du développement socio-économique et les objectifs d'une authentique réforme de l'Etat en Afrique » op. cité

55 NEPAD (2001) : op. cite, p.12